

ENSEIGNANT CONTRACTUEL DANS L'ACADEMIE DE NANCY-METZ

Pour répondre aux besoins de remplacement des enseignants, le rectorat de Nancy-Metz est amené à recruter régulièrement des enseignants contractuels, pour des périodes qui peuvent varier de 15 jours à plusieurs mois, dans des disciplines générales et technologiques.

Diplôme requis :

- La licence au moins pour les disciplines générales.
- Pour les disciplines technologiques et professionnelles, il faut être titulaire d'un Bac Pro, B.T.S. ou Bac+3 et/ou attester d'une expérience professionnelle.

Les candidats retenus, en fonction de leurs capacités, seront installés sur des postes aussi bien en collège, qu'en lycée général ou en lycée professionnel.

Conditions de recrutement :

- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'accès à la fonction publique ;
- avoir un casier judiciaire vierge de toute condamnation ;
- posséder un titre de séjour en cours de validité autorisant à exercer une activité salariée pour les candidats non ressortissants de l'Union Européenne ;

Missions / Fonctions :

Sous l'autorité du chef de l'établissement dans lequel il est affecté et de l'Inspecteur(trice) de la discipline enseignée, l'enseignant non titulaire :

- enseigne dans une matière générale ou technologique à des élèves de collège, de lycée ou de lycée professionnel ;
- prépare les élèves, le cas échéant selon la classe, à passer les examens de l'éducation nationale (brevet des collèges, baccalauréat, C.A.P., B.E.P.) ;
- participe à la vie éducative de l'établissement (conseils de classe, réunions parents-professeurs,...).

Dans le cadre de ses missions, l'enseignant non titulaire travaille en étroite collaboration avec le conseiller principal d'éducation, les autres enseignants de l'équipe éducative, les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux ou les inspecteurs d'éducation nationale.

Ressource documentaire :

Un livret d'accueil à destination des agents non titulaires est disponible à cette adresse :

<http://formationdespersonnels.ac-nancy-metz.fr/mformation/spip.php?article40>

Des ressources spécifiquement disciplinaires en ligne sont disponibles sur le site académique :
<http://www.ac-nancy-metz.fr/> rubrique : [Enseignements](#) > [Pôle pédagogique et éducatif](#).

Accompagnement pédagogique :

Un premier accompagnement lors de la prise de fonction est possible, il est spécifique à chaque discipline, sous la forme d'une journée de formation suivie de modules complémentaires délivrés selon les besoins.

Rémunération :

La rémunération dépend du niveau d'études ainsi que de l'expérience professionnelle pour un recrutement en lycée technologique et professionnel. Le salaire de base mensuel est compris entre 1500 et 1700€ bruts.